



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bordeaux, le 13 Mars 2020

Le proviseur , Julie Khiari

A

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

- les enseignants du lycée, ayant appris comme tout le monde hier soir les décisions présidentielles de précautions sanitaires, se réunissent lundi, mardi et mercredi afin de mettre en place des cours numériques à destination de vos enfants et d'adopter des stratégies pédagogiques pour que vos enfants ne soient pas pénalisés.

- **Dès jeudi prochain, votre enfant pourra via pronote être en contact avec ses professeurs** et connaître les modalités de suivi numérique de sa scolarité ; bien sûr les envois de cours et des évaluations seront faites à distance. Bien sûr cette période n'est pas une période de vacances. Il pourra recevoir un enseignement par ses enseignants soit par pronote dont il a le code , soit par la nouvelle application « mon lycée connecté » dont il vient de recevoir le code .

Par ailleurs, pour les élèves qui n'ont pas internet, les familles pourront venir chercher au lycée les cours qui seront mis sur papier après avoir pris RV par téléphone.

- **Pour les périodes de stage**, à ce jour aucune directive officielle concernant l'annulation des périodes de stage n'est parue. Donc les élèves partent en stage.

- En revanche tous les élèves
 - **qui devaient loger en internat, ne le pourront pas. S'ils n'ont pas d'autres solutions d'hébergement le stage sera annulé.**
 - **dont les entreprises refusent l'accueil doivent nous envoyer une preuve de ce refus à l'adresse mail du lycée.**

Que personne ne s'inquiète par rapport à ces situations. Chaque cas d'élève sera étudié pour la validation des PFMP pour l'obtention des diplômes. Nous sommes tous très conscients de cette situation « extra ordinaire » et les élèves n'en seront pas pénalisés.

- **Le lycée, lui n'est pas fermé.** Vous pouvez téléphoner selon les horaires d'ouverture de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h30, ou communiquer par mail à l'adresse suivante : ce.033003l@ac-bordeaux.fr ou sur pronote pour avoir des renseignements.
- En revanche l'accueil des élèves ne se fait plus jusqu'à nouvel ordre.
- Pour toutes questions, vous pouvez contacter *Madame KHIARI, proviseur ou M. LOCHE, proviseur adjoint au 05 56 20 77 04* ou sur l'adresse suivante : ce.033006l@ac-bordeaux.fr
- Pour le service de demi-pension, il ne fonctionne pas. Des remises d'ordre seront mises en place sur la prochaine facture.
- Enfin si votre enfant présente des symptômes de la maladie, nous vous demandons de nous prévenir rapidement via un mail ou le téléphone
Le plus efficace est de rester informé via le site internet du lycée et l'application pronote.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Le Proviseur Julie KHIARI